



ELECTRICITE D'HAITI

No DGEN-194

Port-au-Prince, le 17 juin 2005

Monsieur Fritz ADRIEN, Ing.
Ministre des Travaux Publics,
Transports et Communications
En ses Bureaux


Monsieur le Ministre,

La Direction Générale de l'Electricité d'Haïti vous présente ses compliments et profite de l'occasion pour partager avec vous ses plus vives préoccupations en ce qui a trait à la sécurité des installations dont elle a la charge.

En effet, avec la montée des actes de banditisme et les menaces planant sur les bâtiments publics, il serait souhaitable de renforcer la sécurité au niveau des installations stratégiques telles les Centrales de production, le Dispatching et les Sous-Station. Pour citer un exemple, l'accès à la Centrale de Varreux est pratiquement impossible par les employés; le plus grave problème reste l'alimentation en combustible de ce site.

De ce fait, la Direction Générale souhaite une intervention urgente de votre part auprès des autorités compétentes pour assurer de façon continue la sécurité des points stratégiques cités plus haut. La présence d'un détachement d'équipes spécialisées de la Police ou des blindés de la Minustah serait souhaitable.

La Direction Générale compte sur votre célérité coutumière pour l'aboutissement de sa requête et vous présente, Monsieur le Ministre, ses patriotiques salutations.


Jean Errol MOROSE, Ing.
Directeur Général

c.c. : Monsieur Jean Jaunasse ELYSEE
Secrétaire d'Etat à l'Energie

Bureau du Ministre

Réf.

No. 003194

*Après concert de Direction
avec Messieurs
21/08/05*

Le
AM 05

Bureau du Ministre

**Monsieur Erol MOROSE, ing.
Directeur Général
Électricité d'Haïti
En ses bureaux.-**

Monsieur le Directeur Général,

Le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (TPTC) vous informe qu'il a reçu les copies de Trois (3) correspondances que le Premier Ministre a adressées respectivement au Ministre de la Justice, au Directeur Général de la Police Nationale, au Chef de la MINUSTAH concernant la sécurisation des installations électriques à Port-au-Prince.

Il convient de noter que les mesures de sécurité ayant à ce titre garanties, les dispositions peuvent être prises pour la poursuite des activités des techniciens chargés de la réparation des centrales de Varreux et de Carrefour.

Le Ministère vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ses salutations distinguées.



**Fritz ADRIEN, ing.
Ministre**

P. J. : copie de ces correspondances



REPUBLIQUE D'HAÏTI

Le Premier Ministre

PM/GL/mgs-pa/2151

Port-au-Prince, le 8 juillet 2005

**Son Excellence
Monsieur Juan Gabriel VALDES
Représentant Spécial du Secrétaire Général
des Nations Unies et Chef de la MINUSTAH
En ses bureaux.**

***Objet : Appui technique aux projets de réhabilitation des centrales
thermiques Varreux I et II***

Monsieur le Représentant Spécial,

Suite à la conférence internationale de Montréal sur Haïti, un groupe de travail, formé des représentants de mon gouvernement et des agences internationales, s'est penché sur les différents problèmes que confronte le secteur de l'énergie. L'une des propositions de ce groupe de travail concerne la sécurisation des installations électriques.

Dans le but de garantir le bon fonctionnement des centrales électriques vitales pour le développement du pays, je vous saurais gré de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des matériels et du personnel, tant haïtien qu'étranger, appelé à œuvrer dans les centrales de Varreux I et II actuellement en réhabilitation.

Comptant sur votre entière collaboration, je saisis l'occasion pour vous renouveler, **Monsieur le Représentant Spécial**, l'assurance de ma haute considération.


Gérard LATORTUE



REPUBLIQUE D'HAÏTI

Le Premier Ministre

PM/GL/mgs-pa/2150

Port-au-Prince, le 8 juillet 2005

Monsieur Henri DORLÉANS
Ministre de la Justice
et de la Sécurité Publique
En ses bureaux.-

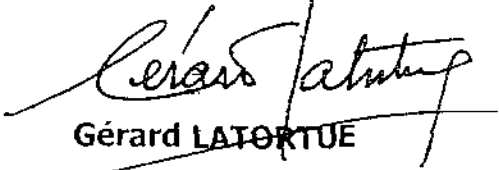
Objet : Sécurisation des centrales thermiques Varreux I et II

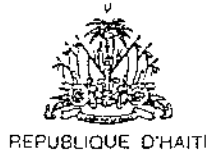
Monsieur le Ministre,

Suite à la conférence internationale de Montréal sur Haïti, un groupe de travail, formé des représentants de mon gouvernement et des agences internationales, s'est penché sur les différents problèmes que confronte le secteur de l'énergie. L'une des propositions de ce groupe de travail concerne la sécurisation des installations électriques.

Dans le but de garantir le bon fonctionnement des centrales électriques vitales pour le développement du pays, je vous saurais gré de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des matériels et du personnel, tant haïtien qu'étranger, appelé à œuvrer dans les centrales de Varreux I et II actuellement en réhabilitation. Une correspondance a déjà été adressée au Directeur Général de la Police Nationale d'Haïti et au chef de la MINUSTAH ce concernant.

Comptant sur votre entière collaboration, je saisis l'occasion pour vous renouveler, **Monsieur le Ministre**, l'assurance de ma considération distinguée.


Gérard LATORTUE



Le Premier Ministre

PM/GL/mgs-pa/2148

Port-au-Prince, le 8 juillet 2005

**Monsieur Léon CHARLES
Directeur Général
de la Police Nationale d'Haïti
En ses bureaux.-**

Objet : Sécurisation des centrales thermiques Varreux I et II

Monsieur le Directeur Général,

Suite à la conférence internationale de Montréal sur Haïti, un groupe de travail, formé des représentants de mon gouvernement et des agences internationales, s'est penché sur les différents problèmes que confronte le secteur de l'énergie. L'une des propositions de ce groupe de travail concerne la sécurisation des installations électriques.

Dans le but de garantir le bon fonctionnement des centrales électriques vitales pour le développement du pays, je vous saurais gré de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des matériels et du personnel, tant haïtien qu'étranger, appelé à œuvrer dans les centrales de Varreux I et II actuellement en réhabilitation. Une correspondance a déjà été adressée au chef de la MINUSTAH ce concernant.

Comptant sur votre entière collaboration, je saisis l'occasion pour vous renouveler, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma considération distinguée.


Gérard LATORTUE

RECEIVED JUL 19 2005